

C'est la dernière blague de l'impayable humoriste du ministère de la santé: 15 centimes d'euro de l'heure de prime pour certaines infirmières travaillant de nuit !

L'humour noir de Touraine

On savait déjà que notre Ministre n'en était pas à une bouffonnerie près.

Après avoir tourné en dérision ses propres promesses de ministre débutante : « je rendrais l'ordre infirmier facultatif », « la loi de santé sera en rupture avec la loi Bachelot », monté des grands spectacles de manipulation comme le « pacte de confiance » pour répondre à la détresse des personnels sanitaires et sociaux, elle a lancé le festival de la QVT (Qualité de Vie au Travail). Et ça démarre très fort.

Le prix de la douleur.

Le travail de nuit a de nombreux effets néfastes pour la santé. Un rapport récemment publié par l'ANSES a mis en évidence que ces horaires ont des effets avérés sur la somnolence, la qualité et la durée du temps de sommeil, le syndrome métabolique mais aussi sur la santé psychique, les performances cognitives, l'obésité et la prise de poids.

Mais aussi des effets sur le diabète de type 2 et les maladies coronariennes, des effets sur la concentration de certains lipides dans le sang, l'hypertension artérielle et le risque d'AVC sont possibles. Ils auraient également un effet probable sur le risque de certains types de cancers, en particulier celui du sein. Et enfin, l'exposition à ce type d'horaires des femmes enceintes pourrait les exposer à des complications de leur grossesse.

En résumé, pour être exposé à tous ces risques, vivre moins vieux et en moins bonne santé, sans parler des accidents de travail, de trajets et du risque pour les personnes prises en charge dans ces conditions, déséquilibré de la vie sociale et familiale, vous serez généreusement "indemnisé-es" de 15cts de l'heure.

Mais pas pour tout le monde !

Ce cadeau d'adieu de notre chère Ministre ne sera accordé « qu'aux personnels infirmiers des services d'urgence ou de soins critiques alternant des horaires de jour et de nuit, ... ». Tous les personnels travaillant de nuit, qu'elles et ils soient aides soignants-es, infirmières dans d'autres services, laborantins-es, internes,... ou dans certains services techniques seraient ils moins exposés?

Repenser le travail

Imposer une morbidité aggravée à des salariées ça ne s'achète pas, encore moins au rabais. On n'améliore pas la Qualité de Vie au Travail avec des posters et des pots de fleurs ou en offrant un « carambar™ » de l'heure. On améliore la qualité de vie des professionnel-les en s'attaquant aux causes de morbidité du travail, et ce, pour toutes et tous les salariées-es.

Il faut donc repenser le travail, repenser ses organisations. Il y a de nombreuses pistes, Effectifs, pauses, jours de repos, intensité des tâches à accomplir...

30h de nuit par semaine avec quatre jours de repos et des effectifs susceptibles d'améliorer les conditions de travail seraient une réponse à la morbidité des horaires que nous subissons.

Cette revendication est portée par SUD et par l'intersyndicale (CGT/FO/SUD) qui a organisé la lutte ces deux dernières années.

Vaincre les effets de la pénibilité du travail ne passe pas par une méprisante mesure. Bon débarras à cette ministre tragi-comique qui déclarait « **prendre soin des soignants** ».

Nous n'obtiendrons que ce que nous exigeons. Cela s'appelle des conquêtes sociales. **Cela passera par la nécessaire révolte des professionnel-les:**

- pour l'amélioration des conditions de travail et de soin;
- pour l'augmentation générale des salaires.



Union syndicale
Solidaires



Fédération nationale

SUD Santé Sociaux
Solidaires-Unitaires-Démocratiques

70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS

Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67

www.sudsantesociaux.org
contact@sudsantesociaux.org
Tweet: sudsantesociaux

Paris, le 2/05/2017

